

Politique commune de la pêche (PCP): simplification de la PCP

2009/0022(CNS) - 25/05/2009 - Acte final

OBJECTIF : abroger une directive et 11 décisions obsolètes dans le domaine de la politique commune de la pêche.

ACTE LÉGISLATIF : Décision n° 2009/447 CE du Conseil abrogeant la directive 83/515/CEE et 11 décisions obsolètes dans le domaine de la politique commune de la pêche.

CONTENU : le Conseil a adopté une décision et un [règlement](#) abrogeant 14 règlements, une directive et 11 décisions dans le domaine de la politique commune de la pêche.

La présente décision abroge la directive 83/515/CEE et les décisions 89/631/CEE, 94/117/CE, 94/317/CE, 94/318/CE, 1999/386/CE, 2001/179/CE, 2001/382/CE, 2001/431/CE, 2004/662/CE, 2004/890/CE et 2005/76/CE.

Ces actes législatifs sont devenus obsolètes bien qu'ils soient toujours formellement en vigueur. Conformément à la stratégie des institutions de l'UE visant à mieux légiférer, il convient de supprimer de la législation en vigueur les actes qui n'ont plus de réel effet.